



**Projet de résolution  
2021-U59-12**

**PPCMOI**

# PPCMOI - Projet de construction, modification et d'occupation d'un immeuble

Dans la zone Ha-723, la demande de projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble 2021-0063 à l'égard de l'immeuble situé au 831, rue des Bouleaux - Habitation trifamiliale isolée

La demande est motivée afin de permettre la conversion d'une habitation unifamiliale isolée existante en habitation trifamiliale isolée.

831, rue des Bouleaux

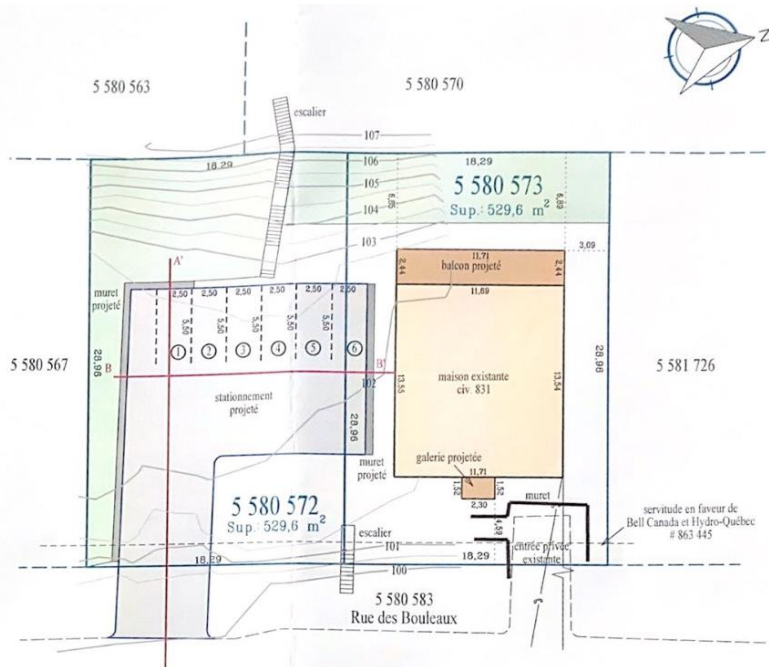




# Dans la zone Ha-723, la demande de projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble 2021-0063 à l'égard de l'immeuble situé au 831, rue des Bouleaux - Habitation trifamiliale isolée

Déroger aux dispositions suivantes relatives à un usage résidentiel de type habitation bifamiliale et trifamiliale (h2), lesquelles ne s'appliqueront pas au présent projet :

1. L'usage du terrain aux fins d'habitation trifamiliale isolée (h2) isolée de 3 logements (article 8.1.1, 2009-U53)

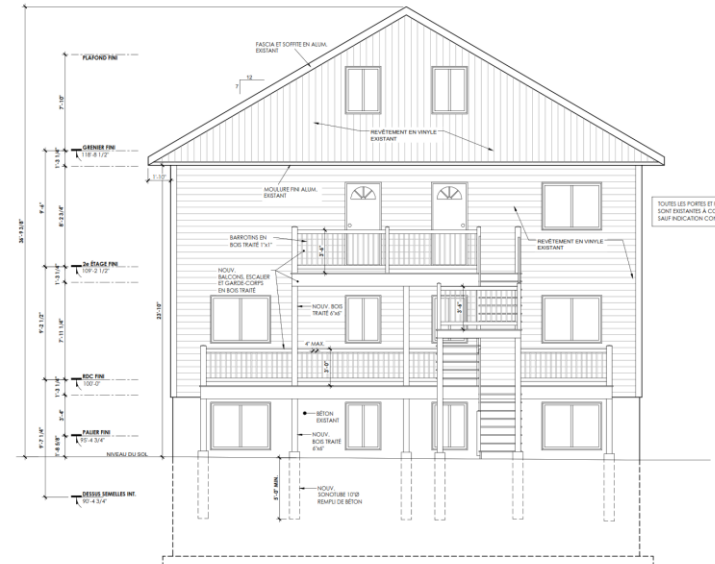
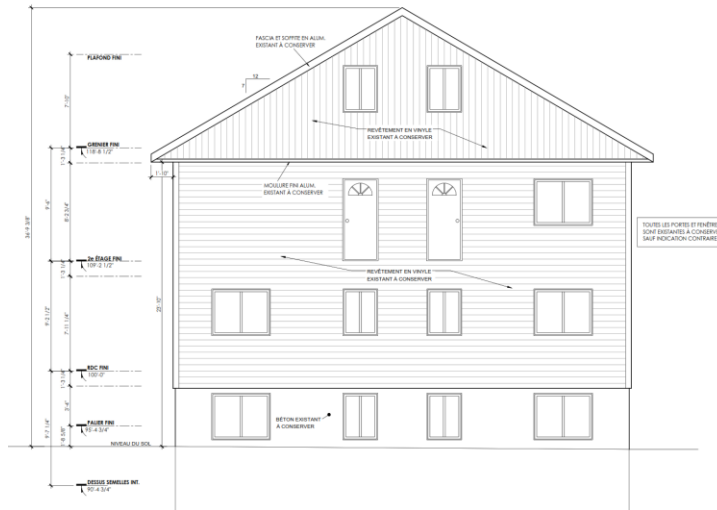
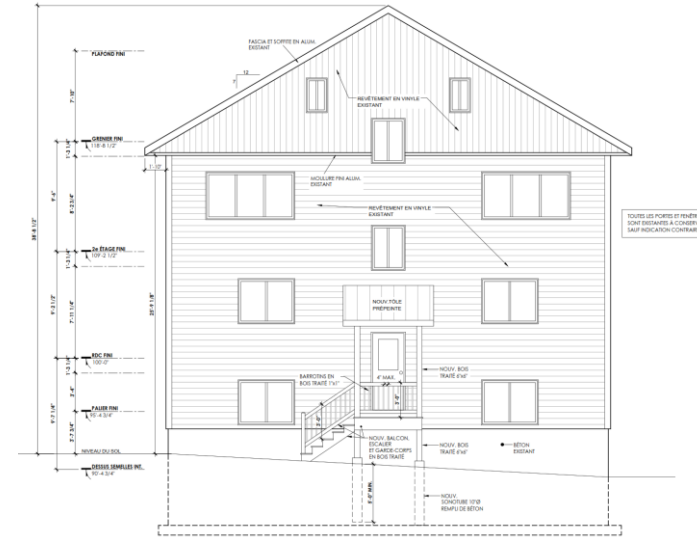
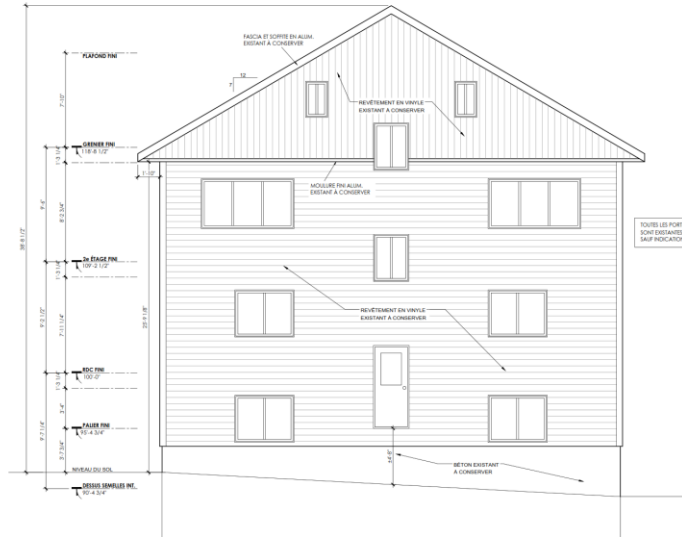




Dans la zone Ha-723, la demande de projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble 2021-0063 à l'égard de l'immeuble situé au 831, rue des Bouleaux - Habitation trifamiliale isolée



# Dans la zone Ha-723, la demande de projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble 2021-0063 à l'égard de l'immeuble situé au 831, rue des Bouleaux - Habitation trifamiliale isolée



## Dans la zone Ha-723, la demande de projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble 2021-0063 à l'égard de l'immeuble situé au 831, rue des Bouleaux - Habitation trifamiliale isolée


Ce premier projet de résolution concerne le site situé au 831, rue des Bouleaux et consiste en un projet de conversion d'une habitation unifamiliale isolée (h1) existante en habitation trifamiliale isolée (h2) ainsi qu'à la rénovation du bâtiment principal et l'aménagement d'une aire de stationnement avec les exigences suivantes :

- Le dépôt d'un plan de drainage préparé par un professionnel compétent pour la gestion des eaux de surface dirigées vers la rue des Bouleaux ;
- L'aire de stationnement projetée devra être asphaltée et lignée ;
- Le sol du terrain devra être stabilisé et végétalisé conformément ;
- La plantation d'arbres, arbustes et végétaux devra être effectuée conformément aux dispositions en vigueur au règlement de zonage ;
- Le revêtement extérieur du bâtiment devra être maintenu en bon état ;
- L'ajout de volets décoratifs aux ouvertures ;
- Le retrait de l'escalier existant entre les lots 5 580 570, 5 580 572 et 5 580 573 du cadastre du Québec ;
- Enterrer davantage les fondations hors-sols du niveau du sous-sol prévu ;
- L'enregistrement d'une servitude perpétuelle de passage et de stationnement concernant l'aire de stationnement sur le lot 5 580 572 du cadastre du Québec pour le bâtiment sis sur le lot 5 580 573 du cadastre du Québec devra être complété auprès d'un notaire ;
- Le dépôt d'une garantie financière d'un montant de 10 000 \$ afin de garantir la conformité du projet et le respect des exigences.



Dans la zone Ha-723, la demande de projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble 2021-0063 à l'égard de l'immeuble situé au 831, rue des Bouleaux - Habitation trifamiliale isolée



 Zones contiguës

 Zone Concernée

 Site visé

**Zone concernée**

**Zones contiguës**

Ha-723

Ha-715

Ha-720

Ha-722

Ca-727

Up-726

Rec-818

